

Courrier adressé à M. le Recteur par le SNUipp-FSU du Doubs

M. Le Recteur,

Nous vous alertons sur une situation urgente au regard du contexte exceptionnel actuel.

Les enseignants des écoles sont appelés, dans la mesure de leur capacités, à participer à l'accueil des enfants des personnels soignants dans les écoles.

Les enseignants ont conscience de la nécessité d'assurer cet accueil afin que toutes et tous les personnels soignants soient en mesure d'exercer leurs missions essentielles.

Bon nombre de nos collègues qui ne sont pas empêchés par une situation de santé critique ou une garde d'enfants se disent prêts à s'investir dans cet accueil à la condition de disposer du matériel de protection adéquat (masque, gants, blouse, gel). Renseignements pris, il s'avère que rien de tel n'est prévu.

Dans ces conditions, des enseignants ont signalé qu'ils ne participeraient pas à l'accueil des enfants des personnels soignants, craignant pour leur santé et celle de leurs proches.

La mesure mise en œuvre par le gouvernement a pour objectif de ralentir et limiter la propagation du virus. L'absence de matériel de protection pour les enseignants en charge des enfants de personnels soignants va à l'encontre de cet objectif et place les enseignants concernés en situation de danger.

Pour ces raisons, nous vous demandons de bien vouloir intervenir auprès des autorités compétentes afin que l'équipement de protection des enseignants en charge des enfants de personnels soignants soit prévu et effectif.

Réponse du DASEN

Madame, Monsieur,

L'attention de l'ARS a été appelée sur la mise à disposition de masques anti projections pour les infirmières de l'éducation nationale appelées à prendre en charge les élèves malades au sein des établissements scolaires puis les personnels de l'éducation nationale amenés à assurer l'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise dans les écoles et établissements.

Comme vous le savez, les masques sont réservés actuellement en priorité aux personnels soignants prenant en charge et ayant des contacts étroits et prolongés avec des personnes malades.

Dans ce contexte et plus que jamais, le respect des mesures barrières s'avère primordial pour protéger les personnels volontaires, notamment le lavage des mains des enfants et des

personnels , et le respect de la distance de sécurité de 1m entre chacun, le fait de tousser et d'éternuer dans un mouchoir à usage unique qui sera ensuite jeté . Le port de gants et de blouses à usage unique n'est nécessaire que pour les personnes qui effectuent le ménage et constituerait en continu une fausse sécurité. Nous avons également demandé explicitement aux collectivités d'être très attentives quant à la mise à disposition de savon en quantité suffisante .

Il va de soi par ailleurs que les personnels volontaires ne doivent en aucun cas faire partie des personnes à risque.

La mobilisation qui nous est demandée est inédite et je compte sur votre implication à tous pour apporter le soutien nécessaire à nos professionnels de santé soignants avec les moyens dont nous disposons actuellement qui, bien qu'imparfaits, permettront de limiter la propagation de l'épidémie.